

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

2^e SESSION, 41^e LÉGISLATURE, ONTARIO
66 ELIZABETH II, 2017

Projet de loi 181

Loi proclamant le mois de juin Mois du patrimoine philippin

M. P. Tabuns

Projet de loi de député

1^{re} lecture 23 novembre 2017

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant le mois de juin Mois du patrimoine philippin

Préambule

Les membres de la communauté philippine du Canada contribuent à tous les aspects de la prospérité et du patrimoine diversifié de l'Ontario depuis des générations.

La province de l'Ontario reconnaît et souligne publiquement les contributions qu'apportent les Philippins et Philippines en faisant partie intégrante du tissu social, économique, politique et culturel dynamique de l'Ontario.

En proclamant un mois Mois du patrimoine philippin en Ontario, tous les Ontariens et Ontariennes, à la fois des générations actuelles et de celles à venir, auront l'occasion de réfléchir aux divers rôles des Philippins et Philippines de l'Ontario dans les collectivités partout dans la province et à leurs contributions à celles-ci, de les découvrir et de les célébrer.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois du patrimoine philippin

1 Le mois de juin de chaque année est proclamé Mois du patrimoine philippin.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2017 sur le Mois du patrimoine philippin*.

NOTE EXPLICATIVE

Le mois de juin de chaque année est proclamé Mois du patrimoine philippin.